

Article paru dans « La Provence » du 29 juillet 2009

VIE QUOTIDIENNE

Passeport biométrique : colère de Daniel Sperling

Depuis le 16 juin, la Ville délivre les passeports biométriques dans les bureaux des mairies de secteur. Marseille fait ainsi partie des 2 000 communes volontaires pour délivrer ces papiers d'identité sécurisés.

Initié par Daniel Sperling, adjoint au maire chargé de l'État civil, ce projet devait faire de la cité phocéenne un exemple dans le passage au biométrique. "Les locaux ont été aménagés pour accueillir la station d'enregistrement fournie par l'Agence Nationale des Titres de Sécurités (ANTS), explique l'élu. De plus, a été instauré le principe du rendez-vous individuel en collaboration avec Allô mairie."

Après un bon démarrage dans la délivrance des passeports, des problèmes techniques ont commencé à apparaître avec le matériel. "Les appareils photo sont tombés en panne et, c'est la même chose pour les lecteurs de carte à puce et les scanners qui sont hors service dans certains bureaux. Seule l'ANTS peut les réparer et cela prend du temps", s'indigne M. Sperling.

Des problèmes logistiques sont aussi intervenus. "Dans les bureaux des mairies de secteur, les agents n'ont pas d'information sur les rejets de demande de



► Daniel Sperling, adjoint au maire chargé de l'État-civil.

/ PHOTO C.S.

passeport, c'est une perte de temps supplémentaire", proteste-t-il. L'adjoint s'était engagé à un délai de 10 jours d'attente mais avec ces problèmes, le délai est de plus d'un mois. "Le délai de production par l'imprimerie nationale est actuellement de 5 semaines. Les demandes enregistrées la semaine du 23 juin n'ont toujours pas été traitées."

Daniel Sperling a donc envoyé un courrier au préfet Bartolt qui dirige l'Agence Nationale des Titres de Sécurités et au ministère de l'intérieur pour les alerter. ■

Thomas Robert